

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 51

Artikel: La vie chère
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204665>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 450;
six mois, Fr. 250. — Etranger, un an, Fr. 720.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le « Conteum Vaudois »

sera servi gratuitement, durant le mois de décembre 1907, aux personnes qui prendront un abonnement pour l'année 1908. — Prix de l'abonnement 4 fr. 50.

NOËL DANS LES ALPES VAUDOISES

Nous extrayons le morceau ci-après d'une intéressante étude sur les légendes religieuses de la contrée d'Oron, publiée dans les *Archives suisses des traditions populaires*, par M. F. Isabel, instituteur, à Villard.

Parler de la bûche de Noël, c'est faire ressouvenir aux vieillards une antique coutume qui ne vit plus que dans leur mémoire. C'est au coin du feu que la nature nous convie en hiver à la vie de famille, où l'on s'appartient si bien les uns aux autres, où le temps même semble nous appartenir. On évitait un gros morceau de bois, qu'on mettait à part exprès dans l'année. On l'appelait la tronc de Noël ou la *tsanton de Tsalande*. On en remplissait le creux de noix, de châtaignes, de noisettes et autres fruits secs, que l'on masquait ensuite d'une planchette. Puis, dans la grande veille de Noël, on la mettait au foyer. On éteignait toutes les lumières de la maison. Petits et grands, assis en rond dans la réverbération de l'âtre, devaient, se contaient des histoires, des légendes, quelque savoureux conte de Noël. Au moment psychologique, avant que le feu eût trop entamé la bûche, on la retirait... Avec le plus grand étonnement qu'il put simuler, le père de famille découvrait la provision inattendue que contenait le précieux tison. S'ils avaient été bien sages dans l'année, les enfants pouvaient se partager le tout. « La bûche est chue ! Noël est descendu ! » criaient-ils dans leur jubilation. Alors la veillée se continuait avec une gaîté exubérante ; on chantait, on buvait, on se chauffait autour du feu, parfois en faisant cuire des brioches ; ou bien les jeunes faisaient des jeux, fondaient du plomb et le jetaient dans l'eau ; l'objet fantastique que cette forme de hasard rappelait était une sorte d'horoscope, une humoristique indication pour l'avenir.

Dans quelques endroits des montagnes, ainsi au nord du Chamossaire, on soupaient avec de jolies cuillers de bois sculpté, avec un plein bâquet de lait pur parsemé de tranches de pain, comme on le fait sur les alpages au solstice d'été, et à la montée du troupeau sur la haute montagne. Ce repas de Noël était tenu pour un régal, un renouveau, et l'on sait qu'à La Chiésaz, à 4 kilomètres de Vevey, un philanthrope local a laissé, en 1761, un fonds d'environ deux mille francs destiné aux miches de Noël : 62 feux reçoivent encore annuellement cette miche géante.

Avant l'aube, l'*« angette »* apportait encore des surprises agréables aux enfants sages, tan-

dis que certains petits faisceaux, très utiles et pullement dommageables, attachés par un ruban rouge, étaient l'instrument qui inspire la crainte de Dieu et le respect des parents aux moutards indociles et désobéissants. Rien n'arrive à l'intelligence sans franchir la porte des sens.

Les paysans du Nord ont la gerbe de Noël, destinée aux petits oiseaux amis de l'agriculteur et si dignes d'une belle vieillesse ; cette coutume est si respectée en Suède, que le paysan le plus avaré, refusant sans pitié la bûche de Noël au pauvre grelottant, n'ose refuser la gerbe de Noël aux oisillons piaillants.

Il y a aussi la cloche de Noël, qui sonne à l'aube (à Vers-l'Eglise, Ormonts). Etant enfants, nos parents nous éveillaient pour l'écouter.

Après 1870, nous avons eu le sapin de Noël, où l'on voit apparaître soit le bon-enfant, soit la chausse-vieille, la vieille qui frappe sur les doigts. Le tout agrémenté de familières allocutions ou de ravissants morceaux de musique. Maintenant, plus de grande cheminée ! plus de bûche bienfaisante ! Chaland vient toujours, mais on construit autrement, on ne goûte plus les plaisirs simples d'autan. Le prosaïsme modifie tout.

F. ISABEL.

CROQUIS RUSTIQUES

DÉPART

Le père Auguste est mort. Le deuil est au village... Dans leurs meilleurs habits, un peu gauches et lourds, Tous les hommes s'en vont rendre un dernier hommage à celui que reprend la terre, pour toujours. [image]

Gravement, dans la boue, ils frappent la cadence Des grands pieds obligés d'aller à petits pas, Tandis que les gamins, dans la rue en silence, Enlèvent leur chapeau, et ne comprennent pas...

Le pasteur a prié sur la fosse entrouverte Consolant les croyants, exhortant les pécheurs ; Puis devant les parents, et tête découverte, L'assistance a passé pour rendre les honneurs.

A'ors se rassemblent les amis. Cependant Qu'ils parlent du défunt, de ses biens, de ses De son activité, si brusquement éteinte, [champs, Ils s'en vont lentement boire un verre à la pinte.

HENRI SCHULER

C'est pour les enfants. — Mme R. a un défaut qui fait le désespoir de tout son entourage. Elle ne peut assister à un repas quelconque sans s'approprier quelques pièces de dessert.

L'autre jour, elle baptisait un adorable bébé. Elle avait donc préparé un festin de gala auquel étaient conviés tous les parents et tous les amis de la famille.

Au dessert et sans s'en apercevoir le moins du monde, Mme R. remplissait ses poches de coquemolles, de noisettes et de pâtisseries.

Les convives feignaient de ne rien voir. Le mari de Mme R. était sur des charbons. N'y tenant plus, il fit à demi-voix à sa femme :

— Mais, ma chère, fais donc attention.
— Que veux-tu dire ?

Alors, lui, faisant un signe en regardant le dessert : « Songe donc que tu es chez moi. »

— Ah ! c'est juste.

La vie chère. — Une pauvre fillette se présente chez le boulanger et demande, suivant son habitude, qu'on veuille bien lui remettre deux pains contre la monnaie qu'elle dépose sur le comptoir.

— Il te manque six centimes, fait le boulanger, comptant l'argent ; le pain a renchéri ce matin.

La petite, stupéfaite et rendant le pain qu'on lui a servi :

— Alors ! m'sieu, donnez-moi du pain d'hier.

LES EXILÉS PERPÉTUELS

L'AUTRE jour, place St-François, je rencontre un Lausannois qui était parti pour l'étranger au sortir de l'école et que je n'avais dès lors jamais revu.

— Eh ! bonjour. Alors, en séjour au pays ?

— Oh ! pas en séjour, rentré au pays depuis six mois.

— Pour toujours ?

— Hum ?... hum ?... Je le pensais lorsque je suis revenu. C'était mon intention. Maintenant, je ne sais trop si je resterai ici ou si je m'en retournerai à Paris. Je suis très perplexe.

— Ah ! vous étiez à Paris. Et alors vous avez de la peine à vous acclimater de nouveau ?

— Je vous crois. Non, décidément, quand on a séjourné à l'étranger pendant quelques années, on ne peut plus se faire à notre vie. Ah ! mon cher, que l'on est encore vieux jeu, ici.

— Vous trouvez ? C'est étonnant. Ici on estime au contraire que nous allons trop vite et que toutes les bonnes traditions d'autan s'en vont les unes après les autres. Et vous savez, il y a du vrai.

— C'est possible. Mais quoi qu'il en soit, ma femme et moi ne pouvons plus nous faire à nos Vaudois. Les gens d'ici sont étroits d'idées, mesquins, défiant. S'ils tournent les yeux de votre côté, s'ils vous abordent, c'est pour vous « inquisitionner », pour vous scruter la tête aux pieds. Ou bien alors, ils ne font pas plus attention à vous que si l'on n'existe pas. C'est tellement absurde que c'en est agaçant, horripilant.

— Mais... mais... vous me surprenez...

— Oh ! c'est clair, vous qui n'avez jamais quitté le pays, vous ne vous en apercevez pas. Mais, tenez, ma femme — elle est étrangère — ne peut s'y habituer. Elle a une certaine liberté d'allures.

— ... Elle met les jambes sur la table ?...

— Non,... non... mais enfin, elle n'est pas guindée, comme nos damettes, elle ne craint pas une plaisanterie un peu...

— Oui, enfin, un peu... dites seulement,...

— En un mot, elle aime à rire, à s'amuser ; elle prend la vie du bon côté.

— Rien de plus naturel. Et alors ?...

— Et alors ?... Eh ben, on la regarde de travers.

— Qui, « on » ?